

LE PACTE CIVIQUE PHASE 2 (2015-2017)

La nouvelle étape du Pacte civique, couvrira la période 2015-2017 et nous mènera jusqu'à la prochaine échéance présidentielle, dans un climat de grandes incertitudes.

Plus que jamais, dans le contexte de l'après 11 janvier, le Pacte civique est indispensable pour nous aider à relever, ensemble, les défis de notre époque. Cela suppose de penser, d'agir, et de vivre autrement en démocratie, et d'initier une profonde mutation démocratique qui réponde aux souhaits de nos concitoyens de « vivre aujourd'hui autre chose en France ».

Pour **apporter un nouvel élan**, le Pacte civique sera recentré sur son cœur de mission, autour d'objectifs plus simples, en vue de mieux diffuser notre démarche auprès des différentes générations et des diverses couches de la société.

A) TROIS OBJECTIFS PRECIS

1) Emettre un message plus fort et plus clair

- ❖ *Mettre en valeur notre originalité: les 3 niveaux de changement simultanés.*

Notre conviction est qu'il faut inventer un nouveau modèle de changement. Il sera en effet impossible de faire face à nos crises, impossible de faire face aux mutations et transitions nécessaires pour inventer un futur désirable pour tous sans **améliorer, simultanément, nos comportements individuels, les modes de fonctionnement de nos organisations, et la qualité de nos institutions et de nos politiques publiques**. Aucun de ces modes de changement n'est auto-suffisant à lui seul. Nous ne croyons ni au « tout moral », ni au « tout politique », ni au « tout Etat, ni au « tout société civile ». Nous voulons faire le lien entre ces niveaux, les décloisonner, et les faire interagir.

- ❖ *Centrer l'adhésion au Pacte civique sur le déploiement par chacun des quatre valeurs cardinales de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité plus que sur une application pointilleuse des 32 engagements qui visent à les concrétiser*

Les 32 engagements, éventuellement complétés et adaptés, seront moins mis en avant que dans la phase précédente. Ils seront présentés comme des repères, des préconisations, des objectifs à atteindre et non comme un ensemble de prescriptions à prendre en bloc

La présentation du Pacte civique sera donc recentrée autour de ses quatre orientations fondamentales, **la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité**. Adhérer au Pacte civique, pour les personnes comme pour les organisations, ce sera s'engager à cultiver soi-même et à promouvoir à tous les étages ces quatre impératifs.

Ceux-ci seront davantage explicités et concrétisés. Ainsi la sobriété est devenue incontournable puisque sa pratique à large échelle est seule à même de nous permettre de résorber tout à la fois les trois dettes, financières, sociales et écologiques. C'est aussi le refus de l'argent-roi, d'un monde gouverné, à tous les échelons, par le seul appât du gain, où 1% de la population concentre 99% des richesses.

Mais elle est à construire: Assumée et partagée, elle se distingue de l'austérité, imposée et inégalitaire. Elle doit être **créative**, innovante, source d'initiatives nouvelles, force de sagesse, ni triste, ni répressive.

Condition d'un partage équitable des richesses, et d'une société plus juste et plus écologique, elle doit obéir elle-même au principe de **justice** et donc être proportionnelle aux possibilités de chacun et à l'avantage des plus défavorisé(e)s.

Elle doit nous permettre de donner toute sa force à la **fraternité**, ce volet oublié de la République. Ce principe est miné par la compétition que l'on enseigne aux enfants dès l'école maternelle, et qui se poursuit à l'université, dans l'entreprise, l'administration et la vie politique, voire dans la vie associative. Certes, une certaine concurrence constitue un puissant moteur de progrès dans la vie économique, mais lorsqu'elle est généralisée à tous les domaines de la vie collective, elle devient un frein à l'innovation et à l'épanouissement individuel et collectif.

Ces quatre impératifs sont étroitement liés et interdépendants, et ne sauraient être séparés les uns des autres, tentation permanente. Ils sont le fer de lance d'une lutte efficace contre toutes les exclusions qui minent notre société. Nous nous efforcerons de les rendre opérationnels.

Et pour commencer, nous allons proposer aux plus hautes autorités de l'Etat d'appeler l'ensemble des forces sociales et des citoyens à bâtir le volet « fraternité » de la République pour répondre à l'attente qui s'est manifestée le 11 janvier dernier. Ce chantier doit s'étaler dans la durée, et mobiliser l'ensemble de la société, Parlement, partis politiques, collectivités locales, collectifs divers, associations, syndicats, entreprises, services publics et simples citoyens.

2) Relancer la diffusion du Pacte civique, mieux articuler l'action des collectifs locaux et renforcer le partenariat avec les organisations adhérentes ou proches

- ❖ Relancer la diffusion du Pacte civique : Chacun doit pouvoir contribuer à son niveau à mieux faire connaître la démarche et les valeurs du Pacte civique dans d'autres milieux, dans d'autres territoires, auprès des nouvelles générations. C'est une contribution, modeste mais réelle, à la vie collective. C'est l'affaire, « la part » de chaque adhérent, mais c'est aussi notre responsabilité collective.
- ❖ Les collectifs locaux constituent les cellules de base autour desquelles se regroupent les citoyens désireux d'agir. Une meilleure articulation entre collectifs locaux et organisation nationale permettra de mieux prendre en compte les initiatives et propositions des uns et des autres et, dans le même temps, d'enrichir les messages du Pacte civique et d'améliorer sa cohérence, tout en renforçant sa proximité et son implantation locale.
- ❖ Pour aller au-delà d'une adhésion formelle, de véritables partenariats avec nos organisations adhérentes seront institués afin de favoriser une meilleure connaissance mutuelle, de faire connaître leurs actions et propositions et de diffuser davantage notre message à l'intérieur de leurs structures. Nous poursuivrons également notre travail au sein de collectifs tels que les Etats Généraux du Pouvoir Citoyen, au niveau national et dans certains territoires, pour développer au maximum les coopérations, le partage de compétences, et pour toucher des publics différents et si possible plus jeunes.

3) Concentrer les objectifs thématiques du Pacte civique

Le Pacte civique va s'attacher à développer son expertise, théorique et surtout pratique, dans le domaine de la qualité démocratique. **L'évaluation de la qualité démocratique** va devenir un fil conducteur pour l'ensemble de nos actions.

Nous allons concentrer nos efforts et notre capacité d'intervention dans le débat public, sur des activités centrées, au moins pour un temps, sur **trois principaux chantiers thématiques** : l'observation de la qualité démocratique, les grands enjeux européens, et l'emploi.

Nous allons poursuivre le travail de notre **Observatoire citoyen de la qualité démocratique** (OCQD) en l'ouvrant à d'autres intervenants et à d'autres domaines de la vie collective : école, copropriétés, entreprises ...). **Le groupe Europe** va continuer à suivre l'évolution de l'Union européenne et sa dimension démocratique, fondamentale pour notre avenir. Enfin **l'emploi et la démocratie sociale**

seront traités à partir de la symbolique du premier mai « *Fête du travail, faites des emplois* », dans le souci de changer de regard, de changer de méthode, et de changer d'échelle.

Notre calendrier sera désormais rythmé par 3 rendez-vous par trimestre :

Chaque mois, à l'initiative d'un collectif local ou de l'équipe nationale, un événement sera organisé afin de mieux faire connaître nos travaux auprès d'un plus large public, en les relayant dans nos différents supports de communication et le plus possible dans les médias. Là encore, trois thématiques ont été retenues pour ces rencontres :

- ❖ L'évaluation de la qualité démocratique d'une action, d'une politique publique nationale ou locale, évaluation pouvant déboucher sur des propositions (exemple : présentation/débat autour du rapport 2014 de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique le 19 mars à Paris).
- ❖ Un exercice de discernement politique ou d'éducation citoyenne sur un sujet d'actualité complexe de politique nationale ou locale, sous forme de débat avec des méthodes adaptées : éthique du débat, construction des accords et des désaccords (exemple : débat autour du livre patronné par le Pacte civique, « Réussir le plein emploi, une utopie ? » à l'Assemblée nationale le 27 avril).
- ❖ la présentation et la discussion d'une initiative partenariale d'une organisation adhérente ou proche. Cette démarche, qui s'inscrit dans la continuité des efforts que nous déployons avec les Etats Généraux du pouvoir citoyen pour « mettre en scène et en chaîne » les initiatives *de la société civile*, doit nous permettre de clarifier et de développer nos relations avec les organisations qui ont adhéré au Pacte Civique, ou avec lesquelles nous collaborons (exemple : une rencontre débat avec Unis-Cité sur le thème du service civique).

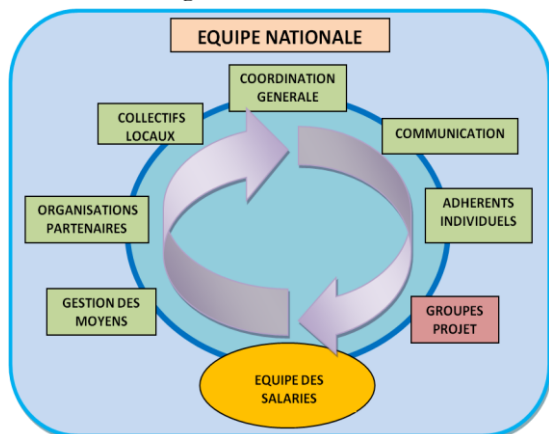
B) DES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE ADAPTES

1) Une organisation plus solide, plus précise, et moins centralisée

Il convient en effet, dans cette nouvelle phase, d'adapter notre organisation aux moyens disponibles, avec une équipe nationale progressivement renouvelée, une responsabilité accrue des collectifs locaux et des coopérations plus régulières avec les organisations adhérentes. **Cette nouvelle organisation est fondée sur les adhérents**, afin de mieux répartir le pouvoir de décision et d'initiative.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle étape, il est indispensable de **consolider notre assise financière**. C'est pourquoi, **le paiement d'une cotisation minimale** pour les personnes (30€ pour les non-imposables, 100€ pour les autres, 150€ pour les couples) et pour les organisations (selon un barème) **va devenir obligatoire**. Ces cotisations seront perçues localement ou au niveau central via l'Association de soutien au Pacte civique (ASPC). Un travail de recherches de nouvelles sources de financement sera aussi conduit.

Nous avons également fait le choix d'une **nouvelle organisation, moins centralisée**, centrée sur les adhérents et assurant une meilleure interaction entre les collectifs locaux, l'équipe nationale, les groupes projets et les organisations adhérentes.



L'Equipe nationale comprendra 12 membres élus pour une durée d'un an par les collectifs locaux, les adhérents individuels et les organisations adhérentes, se répartissant par binôme sur chacune des fonctions suivantes (Coordination générale, Gestion des moyens humains et financiers, Communication, Suivi des collectifs locaux, Suivi des organisations partenaires, Suivi des adhérents individuels).

En feront également partie 2 représentants désignés par chaque groupe thématique (OCQD, Europe, Emploi dans l'immédiat), et le pool des salariés, chargé de mettre en œuvre les décisions de l'Equipe nationale.

2) Une communication plus visible

Pour réussir, le Pacte civique doit être plus communicant et plus visible, prendre sa place dans le débat public.

- ❖ La communication interne devra permettre de mieux dialoguer et travailler avec les collectifs locaux et avec nos adhérents/organisations adhérentes/équipes projet. La nouvelle organisation interne retenue devrait y contribuer, ainsi que la mise en place d'un **nouveau site web** plus interactif, une amélioration de la formule actuelle de la Lettre mensuelle, et des « Flash info » émis en tant que de besoin.
- ❖ La communication externe reposera sur un **document de présentation synthétique** expliquant ce qu'est le Pacte civique et mettant en avant ses quatre valeurs cardinales. Un **bulletin trimestriel** largement diffusé sera la vitrine du Pacte Civique. Bien entendu, des **articles de presse et communiqués** seront réalisés au coup par coup en fonction de l'actualité.
- ❖ Le site public internet et les réseaux sociaux seront gérés de manière proactive, avec des pages d'accueil, **des blogs de débat et des liens avec les réseaux sociaux**, l'ouverture vers d'autres initiatives et des coopérations étant recherchée.
- ❖ Une politique de relation presse plus offensive sera mise en place : nous essayerons de constituer un **réseau de journalistes** proches du Pacte civique et pouvant l'aider à avoir une présence plus marquée dans les médias.

3) Une concrétisation plus aisée de l'adhésion au Pacte civique

Cette question de la concrétisation de l'engagement au pacte civique est souvent posée. Les développements qui précèdent s'efforcent d'y répondre. Pour résumer, il existe au moins cinq manières de concrétiser son adhésion:

- ❖ D'abord **en adhérant au Pacte civique** si ce n'est pas encore le cas et en s'appliquant à soi-même les préconisations d'engagement personnels (les engagements 1 à 7), ce qui n'est pas si facile, et en en discutant, par exemple dans le cadre d'un collectif local ;
- ❖ Ensuite **en diffusant le Pacte civique**, en en débattant et en en faisant débattre afin de diffuser les prises de conscience et d'entretenir la dynamique ;
- ❖ En troisième lieu, **en participant à un collectif local**. C'est sans doute la forme la plus appropriée. Avec la participation à l'un des trois groupes projet thématiques existants, qui doit être possible à distance ;
- ❖ En quatrième lieu **en participant à l'action d'une des organisations adhérentes au Pacte civique**, et plus particulièrement en manifestant le lien entre les deux engagements, ce qui est souvent omis alors que ce peut être mutuellement très fécond : cela permet d'insérer une action concrète dans une démarche globale et de la nourrir ;
- ❖ Enfin **en soutenant financièrement l'action du Pacte civique**, ce qui est devenu, dans cette nouvelle phase une obligation que nul ne doit négliger. Ce soutien est devenu vital si nous voulons poursuivre notre action dans de bonnes conditions.